



Communications :

M. Benoist Guével

Président du tribunal administratif d'Orléans
« Bilan de l'année 2024 et perspectives 2025 »



M. Paul Gasnier

Conseiller au tribunal administratif d'Orléans
« La surtransposition »

M. Jean-Denis Combrexelle, Grand témoin

Président de Section honoraire au Conseil d'Etat
« Les normes, l'Etat de droit, l'état du droit »



AUDIENCE SOLENNELLE

3 FÉVRIER 2025





Le tribunal administratif d'Orléans

- **Son siège :**

L'hôtel Brachet, dit aussi hôtel de la Vieille Intendance - François Brachet ayant été intendant de la reine Isabelle d'Aragon, secrétaire particulier du duc d'Orléans (1569) -, abrite le tribunal administratif d'Orléans depuis 1989.

Il fut édifié au début du 16^{ème} siècle sous le règne de Louis XII, à l'emplacement de vergers, jardins, vignes et masures.

Il constitue un ensemble architectural remarquable : cour pavée, parc, façade de briques à décor de losanges, grand escalier d'honneur à vis d'influence italienne, charpente en forme de coque de bateau renversée, clef de voute de la salle des Gardes, blason du sieur Brachet (chien assis), etc.

A la faveur de l'acquisition en 2006 du 26 rue de la Bretonnerie, l'hôtel a été pleinement reconstitué dans sa configuration originelle. L'agrandissement de la juridiction a été inauguré en 2011 par le vice-président du Conseil d'Etat.

Propriété de l'Etat, il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (arrêté du 16 juillet 2007).

- **Sa composition :**

Le tribunal compte 23 magistrats, 26 greffiers et agents de greffe et des aides à la décision (assistants de justice, élèves avocats) distribués dans 5 chambres spécialisées et deux pôles « juge unique » (contentieux sociaux et permis de conduire / urgences) ou affectés à des fonctions dédiées (aide juridictionnelle, enquêtes publiques, exécution, expertises, médiation, informatique, technique).

La 5^{ème} chambre a été créée en septembre 2024.

Quelques évènements significatifs de 2024

- **Fonctionnement de la juridiction :**

- Intervention du contentieux des retenus à la suite de l'ouverture du centre de rétention administrative d'Olivet.
- Mise en œuvre de la loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration. Mise en place de la visioaudience.
- Ouverture d'une 5^e chambre au tribunal administratif d'Orléans.
- Audience solennelle sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques avec Mme M.-A. Le Fur.
- Accueil du vice-président du Conseil d'Etat, accompagné d'une délégation.
- Participation aux Journées européennes du patrimoine.

- **Partenariats :**

- Contribution aux 200 ans du Palais de justice d'Orléans (pièce de théâtre « Le sort dans la bouteille »).
- Réunions d'information sur l'environnement destinées aux élus 45 et 37 avec le parquet général de la cour d'appel d'Orléans, les parquets d'Orléans, de Montargis et Tours et la chambre régionale des comptes.
- La « Nuit du droit » avec le tribunal judiciaire d'Orléans, le barreau d'Orléans, la faculté de droit de l'Université d'Orléans, l'office français de l'immigration et de l'intégration et France terre d'asile sur le thème « Quels juges pour quelles libertés ? ».
- « Petit déjeuner juridique » avec le barreau d'Orléans sur les instances disciplinaires et le droit de se taire.
- Médiation administrative : signature d'une convention avec la ville de Fleury-les-Aubrais – participation au conseil de juridiction de la cour d'appel d'Orléans – audition par le bureau du Ceser.
- Accueil d'une soutenance d'une thèse de doctorat de droit « Les pratiques parlementaires, étude en droit constitutionnel franco-britannique ».
- Accueil d'un tournage réalisé par l'Onisep sur les acteurs de la justice administrative.
- Journées d'échanges avec les commissaires enquêteurs, les médiateurs.
- Accueil de nombreux stagiaires (périodes d'immersion professionnelle, masters juridiques, lycéens, collégiens).



L'activité contentieuse pour l'année 2024 :

- **L'année 2024 en quelques chiffres clés : flasher ce QR Code**

